



## Direction départementale de l'Équipement des Hautes-Pyrénées

### Communiqué

#### **Tour de France les 16 et 17 juillet 2004 : attention aux restrictions de circulation ...**

Le Tour de France traversera les Hautes-Pyrénées le vendredi 16 juillet (12<sup>ème</sup> étape arrivant à La Mongie) et le samedi 17 juillet (13<sup>ème</sup> étape, Lannemezan - Plateau de Beille).

De nombreuses routes seront fermées à la circulation ou très encombrées. Il est recommandé à tous les automobilistes d'éviter autant que possible de circuler sur le trajet du Tour de France les 16 et 17 juillet.

#### **Sur l'ensemble de l'itinéraire des 2 étapes...**

---

La circulation est interdite à tous les véhicules sur les voies empruntées par le Tour de France, 2 heures avant le passage des premiers coureurs jusqu'à 15 minutes après la fin de la course sur les voies.

Des précisions sur les horaires de passage pourront être fournies par les maires des communes traversées ou les services de la préfecture ( 05.62.56.64.77 ou 05.62.56.64.78).

#### **12<sup>ème</sup> étape, Castelsarrasin – La Mongie, le vendredi 16 juillet**

---

##### ❑ **accès**

La circulation sera réglementée :

- à partir du 15 juillet 16 heures, sur la RD 918 entre Arreau (direction Col d'Aspin) et La Mongie via Sainte Marie de Campan
- à partir du 16 juillet 10 heures, sur la RD 935 entre la sortie de Baudéan et Sainte Marie de Campan.
- Côté Barèges, la circulation pourra être interdite si les parkings de La Mongie sont saturés.

##### ❑ **stationnement**

Dans la montée vers La Mongie, les véhicules pourront être stationnés hors chaussée jusqu'au dernier paravalanche.

##### ❑ **évacuation**

Côté Bagnères de Bigorre, les véhicules ne seront autorisés à redescendre vers Bagnères de Bigorre, qu'après la fin de la course

Côté Barèges, la descente des véhicules vers Barèges sera régulée pendant 1 heure après l'évacuation des véhicules du tour de France.

## **13<sup>ème</sup> étape, Lannemezan – Plateau de Beille, le samedi 17 juillet**

---

### □ **accès**

#### ○ **de Lannemezan au plateau de Beille**

Pour se rendre au Plateau de Beille, les véhicules devront emprunter :

- la rue Georges Clémenceau
- la rue Alsace Lorraine
- le boulevard du Général de Gaulle
- la rue du 8 mai 1945
- la place des Tilleuls
- la RD 939 à la sortie n° 16 de l'A 64 en direction de La Barthe de Neste

#### ○ **A 64**

Les sorties Lannemezan seront fermées de 12h00 à 16h30.

**Les 16 et 17 juillet, ensemble, laissons la route aux coureurs du Tour ...**